

<http://clg-balzac-saint-amand-longpre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article440>



Qu'est-ce que le CVC ?

- Vie scolaire - CVC (Conseil de la Vie Collégienne) -



Date de mise en ligne : mardi 23 février 2016

Copyright © Site du collège Honoré de Balzac - St Amand Longpré - Tous

droits réservés

Qu'est-ce que le CVC ?

Le Conseil de Vie Collégienne est une instance consultative composée d'élèves volontaires et élus ainsi que d'adultes volontaires pour un mandat d'un an. Cette instance doit permettre de connaître les avis et les idées des collégiens sur le quotidien de l'établissement et l'amélioration du climat scolaire.

Les objectifs du Conseil de vie collégienne :

- [-] Donner la parole aux élèves, mieux prendre en compte les attentes des élèves pour l'amélioration des conditions de vie ;
- [-] Favoriser l'apprentissage des élèves à l'exercice de la vie collégienne et à la citoyenneté : les associer au processus de décision pour leur faire prendre conscience que les décisions prises au sein du collège le sont en fonction de contraintes multiples et répondent très souvent à des objectifs particuliers ;
- [-] Favoriser l'expression collégienne et l'encadrer (dialoguer, échanger, débattre) ;
- [-] Permettre aux élèves d'impulser des actions ;
- [-] Valoriser les initiatives des élèves ;
- [-] Confronter les élèves à la réalité du fonctionnement de l'établissement.

Le CVC peut donner son avis et être force de proposition dans les domaines suivants :

- [-] L'aménagement des espaces destinés à la vie collégienne,
- [-] L'organisation des activités culturelles et périscolaires,
- [-] Les actions citoyennes,